

Nom de l'élève :	Prénom :	Né(e) le :
Ecole :	Enseignant(e)	Directeur(trice)

**Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) organise un dispositif spécifique d'aide**, intensive et de courte durée, à destination d'élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe éducative.

**Le PPRE consiste en un plan coordonné d'actions**, conçu pour répondre aux difficultés scolaires rencontrées par un élève et formalisé dans un document qui précise les objectifs, les modalités pédagogiques, les échéances et les modes d'évaluation.

**Le PPRE est un document de communication** préalablement discuté avec les parents de l'élève ou son représentant légal, qui précise les formes d'aides mises en œuvre pendant le temps scolaire ainsi que, le cas échéant, celles qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire. Il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève.

**Le PPRE est souple.** Il est constitué d'actions qui ciblent des connaissances et des **compétences précises**. C'est un programme adapté aux besoins de chaque élève, qui s'appuie sur les compétences acquises. Il est en outre **modulable** : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin **temporaire** : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès.

Le présent feuillet constitue **la page initiale** qui est renseignée au 1<sup>er</sup> PPRE établi pour l'élève, puis tout au long de son parcours scolaire à l'école.

A cette page initiale, s'ajoute la double page « Dispositif » qui sert à la communication avec les parents et au suivi de l'aide. Les pages « Dispositif » sont reproduites autant que de besoin. L'ensemble constitue le dossier d'aide à l'élève qui permettra le suivi et la coordination des actions.

SCOLARITE DE L'ELEVE (Cocher et compléter)						
DISPOSITIFS D'AIDE	Proposé et refusé par la famille	Années de mise en œuvre du dispositif				Compétences travaillées
		<i>Entourer</i>				
P.P.R.E.		PS	MS	GS	CP	
		CE1	CE2	CM1	CM2	
ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES		PS	MS	GS	CP	
		CE1	CE2	CM1	CM2	
AIDES SPECIALISEES R.A.S.E.D.		PS	MS	GS	CP	<input type="checkbox"/> Maitre E <input type="checkbox"/> Maitre G <input type="checkbox"/> Psychologue
		CE1	CE2	CM1	CM2	
STAGE DE REUSSITE		CM1	Oui	CM2	Oui	
<b>1ERE MISE EN ŒUVRE DU PPRE – INFORMATION AUX PARENTS EN REFERENCE AUX PAGES « DISPOSITIF »</b>						
Date .....	Le Directeur/Directrice		Enseignant de la classe			